

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1160002: industrie transformatrice de matières plastiques de la Flandre occidentale

En vigueur au 01/01/2022 (Dernière actualisation de la page 19/07/2022)

Augmentation CCT de +0,17 Euros en 1/2022 (régime 40h/semaine).

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP 116).

1. SALAIRES HORAIRE MINIMUMS: Achèvement et emballage

Régime (sur base hebdomadaire)				
38h	38h30	39h	39h30	40h
15.0675	14.8720	14.6810	14.4955	14.3140

2. SALAIRES HORAIRE MINIMUMS: Production

Le salaire après 3 mois d'ancienneté est le salaire de référence pour la prime d'équipe.

Ancienneté (en mois)	Régime (sur base hebdomadaire)				
	38h	38h30	39h	39h30	40h
0	15.9450	15.7380	15.5360	15.3395	15.1475
3	16.4505	16.2370	16.0290	15.8260	15.6280
Spécialisés	16.7815	16.5635	16.3510	16.1440	15.9420

3. SALAIRES HORAIRE MINIMUMS: Chefs d'équipes

Régime (sur base hebdomadaire)				
38h	38h30	39h	39h30	40h
17.1890	16.9660	16.7485	16.5365	16.3295